



enim

École Nationale
d'Ingénieurs de Metz

Là où chaque défi trouve sa solution



Taxe d'apprentissage 2026

*Soutenez l'ENIM, une école publique d'ingénieurs
ancrée dans l'industrie*



Former des ingénieurs
de terrain



Renforcer les
compétences industrielles



Investir dans les
talents de demain



Affectation sur SOLTéA

Code UAI : 0570140T

SIRET : 130 015 506 00988

L'ENIM en quelques chiffres



Une école d'ingénieurs publique, industrielle et professionnalisante

Depuis 1962, l'ENIM forme des ingénieurs dans les domaines du génie mécanique, du génie industriel et de la mécanique des matériaux.

Notre pédagogie repose sur une approche concrète, pragmatique et professionnalisante, en lien étroit avec les entreprises.

Notre rôle consiste à maintenir la qualité de la formation afin d'alimenter le tissu industriel en ressources humaines qualifiées et d'assurer un transfert de technologie innovant et adapté.



La polyvalence au cœur de la formation

Votre taxe d'apprentissage soutient une école publique qui forme des ingénieurs généralistes, opérationnels et adaptables, capables d'agir dans des environnements industriels en transformation. À l'ENIM, la formation s'appuie sur une culture commune forte : mécanique, matériaux, procédés, CAO, numérique, performance industrielle et gestion de projet. Ce socle garantit la polyvalence des diplômés et leur capacité à évoluer vers des fonctions variées : ingénieur projet, méthodes, qualité, amélioration continue, conception, industrialisation, production, supply chain ou innovation.

3 semestres

en immersion
industrielle

1 semestre

minimum d'immersion
à l'international

1000

élèves et
apprentis-ingénieurs

150

enseignants-chercheurs,
enseignants et personnels

100

intervenants
extérieurs

+7500

ingénieurs en
activité

Les élèves-ingénieurs construisent progressivement leur parcours grâce à un socle scientifique et technique solide, des projets, des stages longs et une ouverture internationale obligatoire.

L'ENIM forme des profils opérationnels, capables de s'intégrer rapidement dans les environnements industriels et d'y contribuer de manière active et responsable.



Former les ingénieurs dont l'industrie a besoin



Une formation progressive et connectée à l'entreprise

En 3e année, le socle commun reste central pour assurer l'intégration progressive de tous les profils.

En 4e et 5e années, les enseignements spécifiques à la mention et à l'orientation prennent davantage de place, permettant à chaque élève de développer une expertise tout en conservant l'identité généraliste de l'ingénieur ENIM. La professionnalisation repose sur trois temps forts : un stage industriel en 2e année, un stage long en 4e année et un projet de fin d'études en 5e année.

Ces expériences permettent aux élèves de se confronter à des projets concrets, de développer leur autonomie et de préparer leur insertion professionnelle.



Un socle commun, trois mentions, des parcours personnalisés

Mécanique, Matériaux et Structures pour l'industrie et la santé

Calcul et dimensionnement, comportement des matériaux, essais, instrumentation, CND, métallurgie, plasturgie, biomécanique et bio-ingénierie.

Exemples de profils formés : Ingénieur calcul, ingénieur matériaux, ingénieur essais/CND, ingénieur mécanique, ingénieur biomécanique.

Conception et Industrialisation de Produits

Conception mécanique, procédés industriels, fabrication, industrialisation, production agile et durable.

Exemples de profils formés : Ingénieur conception, ingénieur industrialisation, ingénieur méthodes, ingénieur production, ingénieur maintenance.

Management opérationnel et technologies avancées

Supply chain, lean manufacturing, automatisation, robotique, maintenance prédictive et transformation digitale des systèmes industriels.

Exemples de profils formés : Ingénieur supply chain, ingénieur excellence opérationnelle, ingénieur automatisation, ingénieur mécatronique.

Soutenir l'ENIM, c'est contribuer à former des ingénieurs immédiatement utiles aux entreprises, capables de comprendre les réalités industrielles et d'accompagner leurs transformations.

Votre taxe fait la différence



Votre soutien permet de :

- Moderniser les équipements pédagogiques pour former les élèves sur des outils proches des réalités industrielles.
- Développer les mises en situation professionnelles à travers les projets, les travaux pratiques, les études de cas et les liens avec les entreprises.
- Renforcer le lien élèves-entreprises par des forums, des rencontres métiers, des projets collaboratifs, des stages et des offres d'emploi.
- Soutenir l'accompagnement des élèves-ingénieurs dans la construction de leur projet professionnel, leur adaptation et leur montée en compétences.

Pour 2026-2027, nous visons :

- Le déploiement d'un outil de suivi des compétences de chaque étudiant.
- La création d'espaces collaboratifs pour renforcer le lien élèves/entreprises.
- De nouveaux outils pédagogiques pour former à la transition écologique.
- Le développement d'un outil pédagogique pour l'analyse et l'optimisation des solutions de mobilité durable.



Ce que votre entreprise y gagne :

- Un accès privilégié aux talents : diffusion de vos offres de stages, d'alternance et d'emploi.
- Une visibilité renforcée auprès des élèves-ingénieurs : participation aux forums, career datings, conférences métiers et événements de l'école.
- Des opportunités de collaboration : présentation de vos innovations, projets industriels, problématiques techniques ou besoins de recrutement.
- Un engagement concret pour la formation publique, au service de l'industrie, des territoires et des compétences de demain.

Comment affecter votre taxe à l'ENIM ?

Étape 1 : Connectez-vous à la plateforme SOLTéA via Net-entreprises.

Étape 2 : Recherchez l'ENIM avec le code UAI ou le SIRET.

Étape 3 : Indiquez le pourcentage que vous souhaitez affecter à l'ENIM.

Étape 4 : Informez-nous de votre intention de versement via notre formulaire en ligne, afin que nous puissions identifier votre soutien.

Informations d'identification

Notre code UAI : **0570140T**

Notre SIRET : **130 015 506 00988**

Calendrier SOLTéA 2026

Ouverture SOLTéA aux employeurs :
à partir du 26 mai 2026.

1re période de répartition :
du 26 mai au 21 août 2026 ;
1er virement à partir du 1er septembre 2026.

2e période de répartition :
du 3 septembre au 21 octobre 2026 ;
2e virement à partir du 5 novembre 2026.

Versement des fonds non répartis :
à partir du 26 novembre 2026.

Votre contact :

Guillaume MOINARD

Directeur des Relations Industrielles
+33 (0)3 72 74 87 06
enim-industrie-contact@univ-lorraine.fr